

**DEPARTEMENT DE  
LA HAUTE-SAVOIE**

**ARRONDISSEMENT  
DE ST JULIEN-EN-  
GENEVOIS**

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

**GROUPEMENT LOCAL DE COOPERATION  
TRANSFRONTALIERE  
POUR L'EXPLOITATION DU TELEPERIQUE DU SALEVE**

**SIEGE : Mairie d'ETREMBIERES – Place Marc Lecourtier  
74100 ETREMBIERES**

**OBJET :**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DE L'ASSEMBLEE**

**ADOPTION DE LA  
GRILLE TARIFAIRES  
2026 DU SERVICE  
PUBLIC DE  
REMONTEE  
MECANIQUE DU  
TELEPERIQUE DU  
SALEVE**

**N°A-2025-20**

**Séance du :** **07 novembre 2025**

**Convocation du :** **29 octobre 2025**

**Nombre de membres en exercice au jour de la séance : 14**

**Présidente de séance : Madame Anny Martin**

**Secrétaire de séance : Madame Christine Ricci**

**Membres présents :** Christian Aebischer, Marc Châtelain, Dominique Frei, Bertrand Konate, Anny Martin, Christine Ricci,

**Membres représentés :**

Patrick Antoine par Françoise Magdelaine suppléante,  
Jean-Michel Vouillot par Sandra Salvatgé suppléante,

**Membres excusés :** Gabriel Doublet, Christian Dupessey, Roxane Dupommier, Béatrice Manzoni, Jean-Marie Martin, Badia Chalel

Vu l'article 24 du contrat d'affermage de service public passé entre le Groupement local de coopération transfrontalière pour l'exploitation du téléphérique du Salève (GLCT TS) et la Société du téléphérique du Salève (STS) pour la période avril 2019/mars 2031 qui stipule que chaque année, au plus tard le 15 septembre, le Délégataire propose les modifications tarifaires qui lui paraissent souhaitables pour l'année suivante ainsi que les modalités de commercialisation,

Vu la proposition de l'exploitant STS de ne pas modifier la grille tarifaire,

Suite aux différents échanges entre le GLCT TS et STS,

L'assemblée, entendu l'exposé du rapporteur, après en avoir délibéré à l'unanimité,

APPROUVE la mise à jour de la grille tarifaire telle que présentée en annexe.

DIT que cette grille tarifaire sera applicable à compter du 01 avril 2026.

La Présidente,  
**Anny Martin**

Signé électroniquement par : Anny

MARTIN

Date de signature : 17/11/2025

Qualité : GLCT - Présidence

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux devant Madame la Présidente du GLCT TS dans le délai de deux mois à compter de son affichage ou de sa notification.*

*Un recours contentieux peut également être introduit devant le Tribunal administratif de Grenoble dans le délai de deux mois à compter de la notification de la délibération ou de sa date d'affichage, ou à compter de la réponse du GLCT TS, si un recours gracieux a été préalablement déposé.*

**TELEPHERIQUE DU SALEVE  
GRILLE TARIFAIRES 2026  
APPLICABLE A COMPTER DU 01/04/2026**

<b>TARIFS TS aller/retour</b>	<b>2026 € TTC</b>	<b>COMMENTAIRES</b>
Tarif enfants	gratuit	De 0 à 3 ans révolus
Tarif enfants	6,50 €	De 4 ans à 15 ans révolus
Tarif adultes	18,00 €	A partir de 20 ans
Tarif adultes réduit	13,00 €	De 16 à 19 ans révolus, abonnés transports publics OURAN et Swiss pass, étudiants FR et CH, demandeurs d'emploi, +65 ans, titulaires carte mobilité inclusion mention « invalidité », adhérents GIA Sur présentation d'un justificatif
Tarif Groupe enfants	5,80 €	Tarif par enfant A partir de 10 enfants de 4 à 15 ans révolus (gratuit pour le ou les adultes accompagnants)
Tarif Groupe adultes	16,50 €	Tarif par personne A partir de 10 personnes de la même catégorie tarifaire A partir de 20 ans
Tarif happy hour	15,00 €	Pour les groupes et individuels adultes plein tarif A partir de 20 ans Pour les autres catégories, application du tarif le plus avantageux Dès 18h30 et jusqu'à la dernière montée, les jeudis, vendredis et samedis soirs du 1 <sup>er</sup> avril à la fermeture annuelle de novembre
Tarif Geneva Pass		Tarif basé sur le tarif réduit adulte
Tarif Chien	4,00 €	Valable aller simple et aller/retour Gratuit pour les chiens accompagnateurs et ceux dont le maître voyage avec un carnet 10 passages, ceux de petite taille portés par leur maître dans un sac adapté Chiens de 1 <sup>ère</sup> catégorie interdit

<b>TARIFS TS aller simple</b>	<b>2026 € TTC</b>	<b>COMMENTAIRES</b>
Tarif enfants	gratuit	De 0 à 3 ans révolus
Tarif enfants	6,00 €	De 4 ans à 15 ans révolus
Tarif adultes	13,00 €	A partir de 20 ans
Tarif retour simple	6,00 €	A partir de 4 ans et toutes catégories confondues Sur présentation du titre « aller simple »
Tarif adulte réduit	9,00 €	De 16 à 19 ans révolus, abonnés transports publics OURAN et Swiss pass, étudiants FR et CH, demandeurs d'emploi, +65 ans, titulaires carte mobilité inclusion mention « invalidité », adhérents GIA Sur présentation d'un justificatif
Tarif Groupe enfants	4,50 €	Tarif par enfant A partir de 10 enfants de 4 à 15 ans révolus (gratuit pour le ou les adultes accompagnants)
Tarif Groupe adultes	12,00 €	Tarif par personne A partir de 10 personnes de la même catégorie tarifaire A partir de 20 ans
Carnet 10 voyages	75,00 € le carnet	Accessible à tous Valable 1 an

TARIFS ANNEXES	2026 € TTC	COMMENTAIRES
Accès rooftop	gratuit	Pour visiteurs munis d'un titre de transport téléphérique (aller/retour ou aller simple)
Accès rooftop	5 €	Pour visiteurs sans titre de transport téléphérique
Création carte abonné PVC/duplicata	3,00 €	Support carte personnelle pour charger des titres
Animation pédagogique famille	gratuit	1h sur réservation – ouvert aux enfants Pour les visiteurs munis d'un titre de transport téléphérique (aller/retour ou aller simple) (animation gratuite pour l'adulte accompagnant)
Animation pédagogique famille	15,00 €	Tarif par personne 1h sur réservation – ouvert aux enfants Non munis d'un titre de transport téléphérique (animation gratuite pour l'adulte accompagnant)
Animation pédagogique centre de loisirs et scolaires	gratuit	1h sur réservation Pour les groupes de 30 enfants maximum Munis d'un titre de transport téléphérique (animation gratuite pour les adultes accompagnants)
Animation escalade	12,00 €	Tarif par personne 1h sur réservation - Animateur et matériel compris Pour visiteurs munis d'un titre de transport téléphérique (aller/retour ou aller simple)
Animation escalade	30,00 €	Tarif par personne 1h sur réservation - Animateur et matériel compris Pour visiteurs non munis d'un titre de transport téléphérique
Location du mur d'escalade	96,00 €	1h sur réservation Pour les groupes de 15 personnes maximum munis d'un titre de transport téléphérique Activité obligatoirement encadrée par un moniteur dont le coût est facturé en sus par le Bureau de la Montagne du Salève
Location du mur d'escalade	240,00 €	1h sur réservation Pour les groupes de 15 personnes maximum non munis d'un titre de transport téléphérique Activité obligatoirement encadrée par un moniteur dont le coût est facturé en sus par le Bureau de la Montagne du Salève